

PRIX VARENNE 2026 DES JOURNALISTES **des MAGAZINES EN RÉGIONS**

• **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

Nous entendons par presse magazine en régions des suppléments rédactionnels de quotidiens régionaux ou d'hebdomadaires régionaux régulièrement vendus en kiosques et (ou) sur abonnements avec leur titre support ou des périodiques magazines (hebdomadaires, mensuels, bimestriels, trimestriels, semestriels).

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne : <https://www.fondationvarenne.fr>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte de journaliste professionnel ou en cours de validation.

Le dossier de candidature est constitué :

- d'un seul reportage publié **entre le 2 septembre 2025 et le 1^{er} septembre 2026**,
- la copie de la carte professionnelle (**recto / verso**) du candidat,

et doit être adressé avant **le lundi 5 octobre 2026 à minuit**.

Les journalistes ou pigistes peuvent participer à titre individuel ou en équipe. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal. Néanmoins les titres peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.

• **LE SUJET PRÉSENTÉ**

Le sujet (print) présenté peut être un article ou un éditorial ou une enquête ou un reportage ou une interview ou un portrait traitant de thèmes politiques, économiques, sociaux, sociétaux, gastronomiques, sportifs, culturels, agricoles, patrimoniaux, environnementaux, naturalistes, historiques, mémoriels, etc.

Le sujet soumis (en un ou plusieurs volets) devra se présenter sous la forme d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document.

ATTENTION

Des sujets en version numérique (publication sur support web) peuvent être envoyés. **Les reportages web doivent être lisibles dans leur intégralité sans mot de passe et sans clé d'accès.**

• **DOTATION**

Une dotation d'une valeur de 1500 € sera attribuée au lauréat.

INFORMATION/CONTACT :

Karine Pומרول – TEL. 04.44.05.04.38 – karine.pומרول@fondationvarenne.com